



1997-2017 : un bilan de deux décennies d'immigrations en Belgique

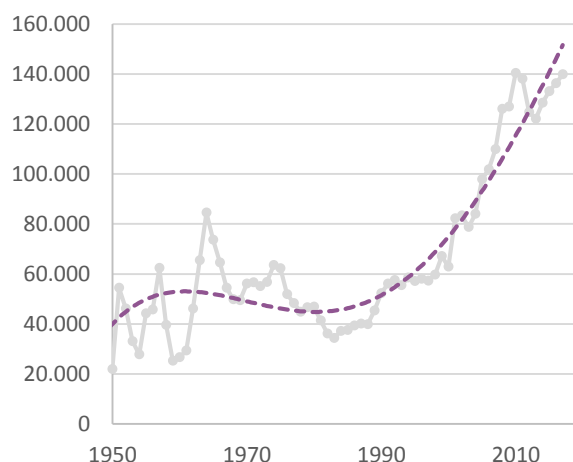
Immigrations des étrangers en croissance depuis la fin des années 1990

Au cours de ces dernières années, le nombre d'entrées d'étrangers a atteint un niveau historiquement élevé. En 2010, 2011 ainsi qu'en **2017**, **près de 140.000 immigrations internationales ont été enregistrées** annuellement.

Le **contexte** a fortement évolué.

- De l'après-guerre jusqu'aux années 1960 : l'immigration étrangère était favorisée par l'État belge. Les pics observés durant cette période de « recrutement de main d'œuvre » peuvent être considérés comme conjoncturels.
- Le début des années 1990 voit la croissance des entrées s'amplifier sous le coup du regroupement familial et de l'immigration européenne, mais un troisième phénomène majeur entre en jeu : l'importante augmentation de demandes d'asile à partir de 1989. La fin des années 1990 et le début de années 2000 marquent une véritable accélération des échanges migratoires vers et depuis la Belgique. Cela dit, la courbe des entrées n'est pas linéaire, et derrière cette tendance globale se cachent des dynamiques migratoires très diversifiées. Pourtant, la hausse observée ces dernières années s'inscrit dans un contexte nettement moins favorable à l'ouverture des frontières.

Flux d'immigrations des étrangers en Belgique, 1950-2017 (Source : Statbel, calculs Myria)



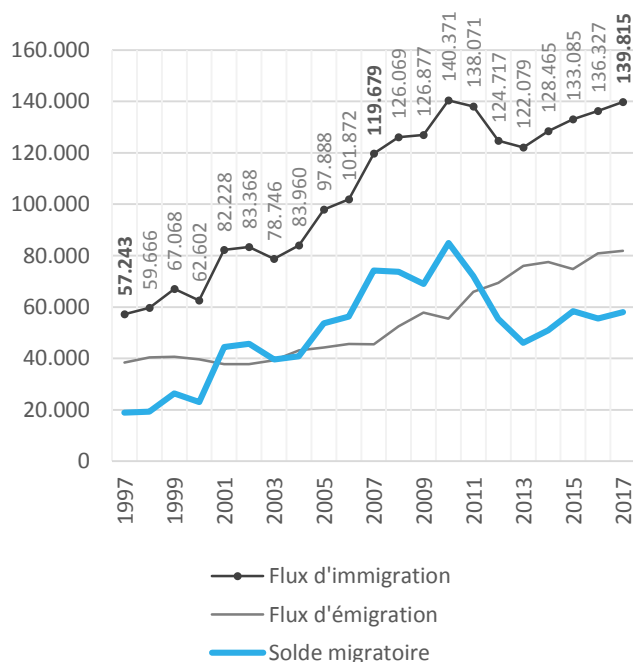
Un solde migratoire largement positif

La mobilité des étrangers est à double sens : ils entrent et quittent le territoire belge. Certains s'installent durablement, alors que d'autres continuent leur mobilité vers d'autres destinations, ou rentrent dans leur pays d'origine.

- Si la Belgique est aujourd'hui avant tout un pays d'immigration, les émigrations sont également en nette hausse, en particulier depuis le début des années 2000. Cette tendance est le reflet d'une **mobilité générale en hausse**.
- De façon générale, les émigrations d'étrangers sont bien plus faibles que les immigrations, entraînant un **solde migratoire positif et croissant sur la période 1997-2010**.
- Ces dernières années (2011-2017), les immigrations ont connu une tendance moins nette, alors que les émigrations ont continué leur croissance, donnant lieu à un solde migratoire plus faible.

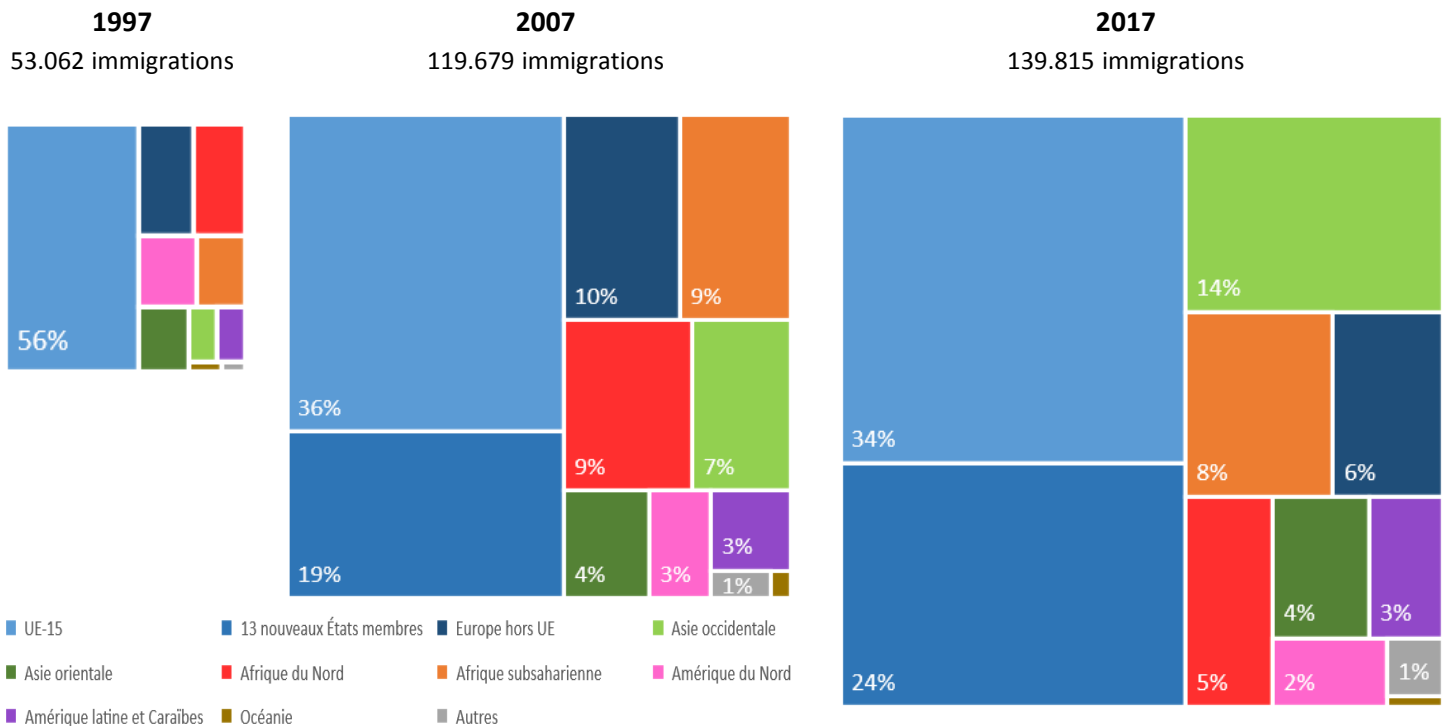
Le **solde migratoire** se définit comme la différence entre les immigrations et les émigrations au cours d'une période définie. Un solde migratoire positif indique donc que le nombre d'entrées au cours de cette période est supérieur au nombre de sorties, et inversement, dans le cas d'un solde négatif.

Évolution des flux d'immigration et d'émigration d'étrangers, solde migratoire, 1997-2017 (Source : Statbel, calculs Myria)



Origine des immigrants : des dynamiques migratoires diversifiées

Composition des flux d'immigration des étrangers en Belgique selon la région d'origine en 1997, 2007 et 2017
(Source : Statbel, calculs Myria)



Principales nationalités d'origine des immigrants en 1997, 2007 et 2017 (Source : Statbel, calculs Myria)

En tête devant les autres régions, les citoyens de l'UE représentent plus de la moitié des immigrations depuis plusieurs années.

- En 1997, lorsque l'UE comptait encore 15 États membres, cette proportion était de 56%.
- Elle était de 55% en 2007 suite à l'élargissement à 12 nouveaux États en 2004 et 2007.
- Dernièrement, l'UE-28 (hors Belgique), représentait 58% des immigrations d'étrangers enregistrées au cours de l'année 2017.

Top 15 – 1997		Top 15 - 2007		Top 15 - 2017	
France	7.577	France	13.557	Roumanie	18.048
Pays-Bas	6.524	Pays-Bas	12.134	France	13.611
Maroc	4.356	Pologne	9.986	Pays-Bas	9.459
Italie	3.301	Maroc	8.638	Italie	6.362
Allemagne	3.201	Roumanie	6.121	Syrie	5.955
États-Unis	3.156	Turquie	3.963	Pologne	5.787
Royaume-Uni	2.812	Allemagne	3.697	Maroc	5.225
Portugal	1.771	Italie	3.614	Bulgarie	5.193
Turquie	1.610	Bulgarie	3.233	Espagne	5.175
Espagne	1.325	RD Congo	2.902	Inde	3.812
Pologne	1.098	Portugal	2.658	Portugal	3.809
RD Congo	905	États-Unis	2.619	Afghanistan	3.694
Japon	804	Russie	2.608	Allemagne	2.954
Grèce	744	Royaume-Uni	2.291	Irak	2.548
Suède	647	Espagne	2.273	États-Unis	2.473
Autres	13.231	Autres	39.385	Autres	45.710
Total	53.062	Total	119.679	Total	139.815

Plusieurs évolutions importantes peuvent être dégagées du tableau ci-dessus.

- Certaines nationalités restent en tête, comme c'est le cas des Français ;
- d'autres voient leur place dans le classement baisser, comme c'est le cas des Marocains ;
- d'autres encore font progressivement leur apparition au sein du top-15, comme les Roumains depuis 2007
- ou les Syriens plus récemment.

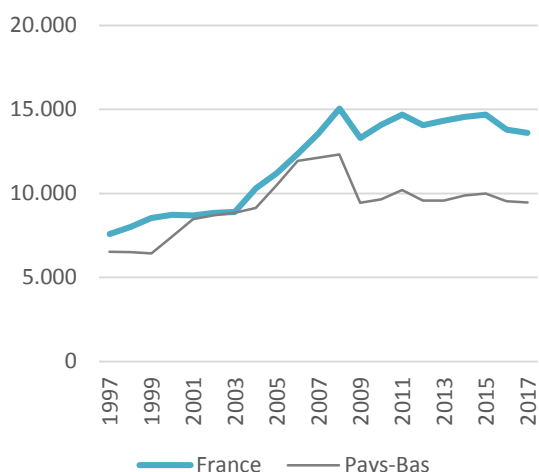
→ Plusieurs dynamiques migratoires ont donné lieu à ces changements dans le profil des immigrants au cours des deux dernières décennies. Parmi celles-ci, on note entre-autres une proportion croissante des immigrations en provenance des nouveaux États membres de l'UE, une diminution proportionnelle des immigrations issues des pays de l'UE-15, une diminution importante et récente des immigrations marocaines et turques, et enfin une hausse des immigrations en provenance de l'Asie occidentale.

Profil des immigrants

Derrière une tendance migratoire globalement en hausse depuis la fin des années 1990, des logiques migratoires assez contrastées peuvent être dégagées. Pour examiner un peu plus en détail la multiplicité des profils des immigrants, l'accent est mis ici sur quatre nationalités emblématiques de cette diversité : les Français, les Marocains, les Roumains et les Syriens.

Les immigrants français : une migration frontalière importante et régulière en Belgique

Évolution des flux d'immigration des Français et des Néerlandais, 1997-2017 (Source : Statbel, calculs Myria)



En 2017, environ 2 immigrants sur 10 en Belgique provenaient d'un des quatre pays frontaliers (France, Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg).

- En termes absolus, les immigrations en provenance des pays de l'UE-15 ont augmenté de façon continue au cours de ces vingt dernières années.
- Par contre, proportionnellement à l'ensemble des immigrations étrangères, elles sont en diminution, en particulier depuis l'entrée des nouveaux États membres dans l'UE.
- Les nationalités des pays frontaliers (la France et les Pays-Bas) représentaient 27% des immigrations en 1997, contre 17% en 2017, cédant depuis 2014 la première place du classement à la Roumanie.

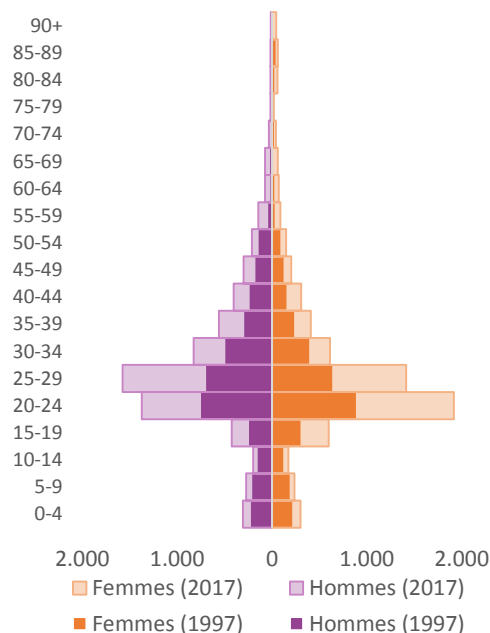
- Cette **migration transfrontalière ancienne est restée relativement stable** ces deux dernières décennies. En particulier, la France est le premier pays d'origine des immigrants plusieurs années consécutives (entre 1997 et 2001 puis 2004-2014). À partir de 2014, la France cède sa place à la Roumanie (cf. *infra*).

- En termes démographiques, la **répartition par âge et sexe** de cette population présente un **profil assez classique** pour des immigrants :

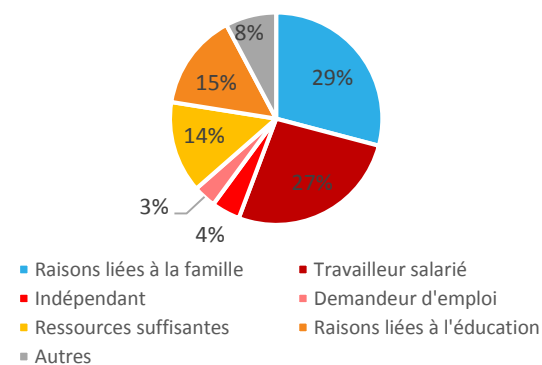
- On observe une surreprésentation des jeunes en âge actif : plus de la moitié des immigrants français ont entre 20 et 34 ans lors de leur arrivée en Belgique.
- Cette caractéristique est davantage marquée pour les immigrations récentes (les 20-34 ans représentaient 57% des immigrants arrivés en 2017) que pour les immigrations deux décennies auparavant (52% pour les immigrations de 1997). Les personnes âgées ainsi que les jeunes enfants sont présents dans les flux, mais leur migration n'est pas prédominante (8% pour les 0-9 ans et 3% pour les 65 ans et plus en 2017).
- La proportion hommes/femmes est quant à elle également assez stable dans le temps, et proche de la parité.

- Les statistiques sur la délivrance de premiers titres de séjour aux étrangers permettent de compléter ces informations, en livrant des indications sur les **motifs légaux des immigrations**. Parmi les 12.288 premiers titres de séjour délivrés à des Français en 2016, moins d'un tiers l'ont été pour des raisons familiales et un tiers environ dans le cadre d'une activité rémunérée (travail salarié et indépendant). Une proportion importante de premiers titres a également été délivrée dans le cadre des études (15%) et pour 14% des cas, les migrants peuvent justifier des ressources suffisantes. Ces deux catégories sont en moyenne proportionnellement plus conséquentes pour les ressortissants français que pour les autres nationalités.

Pyramides des âges des immigrants français, en 1997 et 2017 (Source : Statbel, calculs Myria)

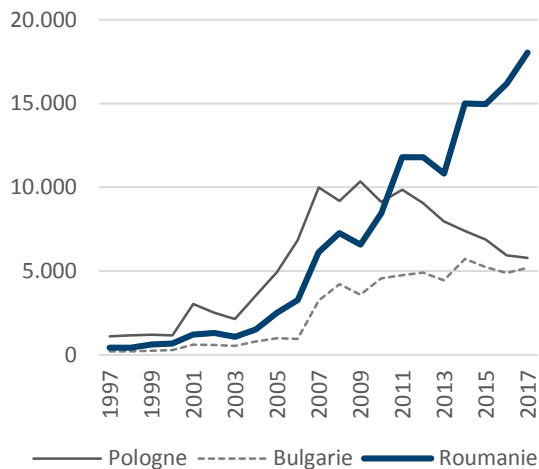


Répartition des premiers titres de séjour délivrés à des Français en 2016 (Source : OE, Question parlementaire Bulletin 135, question n° 1278)



Les immigrants roumains : une migration de plus en plus masculine, fortement liée au travail

Évolution des flux d'immigration des Roumains, des Polonais et des Bulgares, 1997-2017 (Source : Statbel, calculs Myria)



- Cette croissance des immigrations se combine avec des **changements en termes démographiques** :

- Alors que 39% seulement des immigrations roumaines en 1997 étaient le fait d'hommes, cette proportion a progressivement augmenté (56% en 2007) pour atteindre 69% en 2017.
- La pyramide des âges des immigrants roumains en 2007 indique un équilibre entre sexes alors qu'un déséquilibre flagrant en faveur des hommes se dessine en 2017.
- Cette répartition par âge et sexe indique aussi clairement une surreprésentation des hommes en âge d'être actif sur le marché du travail : en 2017, les hommes entre 20 et 39 ans représentent 35% de l'ensemble des immigrants roumains.

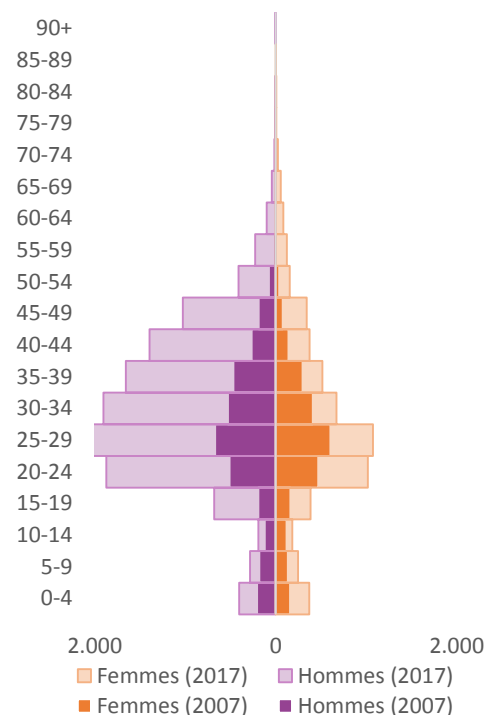
- Cette structure par âge laisse penser que les immigrations roumaines récentes sont **fortement caractérisées par le travail**. C'est également ce que révèlent les chiffres sur les premiers titres de séjour :

- Parmi les 12.564 premiers titres délivrés à des Roumains en 2016, 47% concernent une **activité rémunérée**. La proportion de premiers titres délivrés à des **indépendants** est particulièrement frappante (27%), et bien supérieure à la moyenne toutes nationalités UE confondues (11%). Les Roumains se distinguent clairement des autres nationalités UE, puisqu'à eux seuls, ils représentent 44% des premiers titres délivrés dans le cadre d'une activité indépendante.

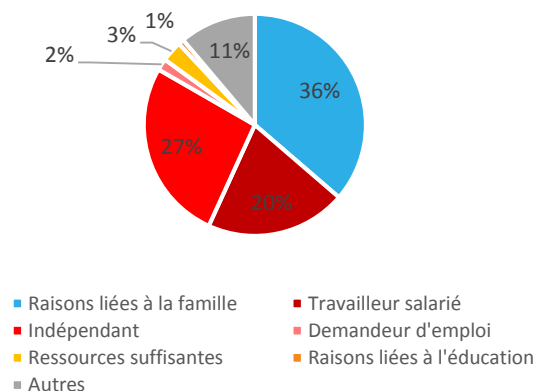
Depuis 2014, les Français se font devancer par les Roumains dans les immigrations étrangères vers la Belgique. Ils restent en tête de classement depuis lors.

- Pendant plusieurs années, les Français se sont maintenus à la première place des immigrations vers la Belgique.
- En 2014, ils se font devancer par les Roumains, ceux-ci restant en tête de classement depuis lors.
- En 2017, environ 18.000 immigrations de Roumains ont été enregistrées en Belgique, soit plus de 5 fois plus qu'en 2006, juste avant l'adhésion de la Roumanie à l'UE.

Pyramides des âges des immigrants Roumains, en 2007 et 2017 (Source : Statbel, calculs Myria)



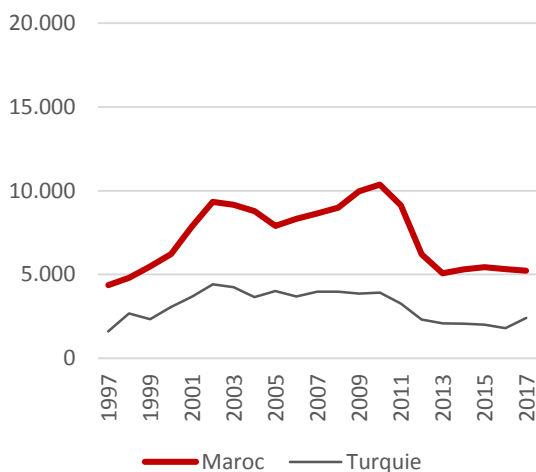
Répartition des premiers titres de séjour délivrés à des Roumains en 2016 (Source : OE, Question parlementaire Bulletin 135, question n° 1278)



- Raisons liées à la famille
- Indépendant
- Ressources suffisantes
- Autres
- Travailleur salarié
- Demandeur d'emploi
- Raisons liées à l'éducation

Les immigrants marocains : une migration ancienne, freinée récemment par un regroupement familial rendu plus difficile

Évolution des flux d'immigration des Marocains et des Turcs, 1997-2017 (Source : Statbel, calculs Myria)

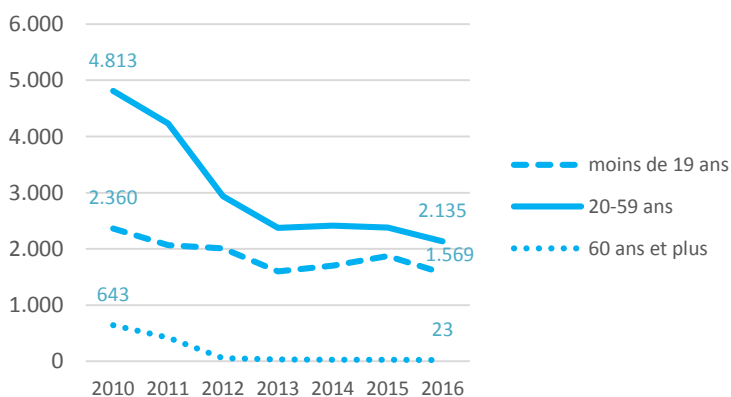


- Les données sur la **délivrance des premiers titres de séjour** donnent quelques compléments d'information à cette tendance qui se dessine au cours de la dernière décennie :

- En 2010, la très grande majorité (75%) des premiers titres de séjour délivrés à des ressortissants marocains étaient les **raisons familiales**.
- En 2016, cette proportion est plus faible, mais reste importante (68%). La diminution drastique du nombre de premiers titres de séjour pour raisons familiales entre 2010 et 2016 est remarquable, en particulier pour les personnes âgées entre 20 et 59 ans.

- Sur le plan politique, cette période charnière correspond à des **changements importants en matière de regroupement familial**. Une nouvelle loi, adoptée le 8 juillet 2011 et entrée en vigueur le 22 septembre de la même année, modifie fortement les règles d'accès au regroupement familial. Ces nouvelles mesures touchent particulièrement les personnes d'origine marocaine.

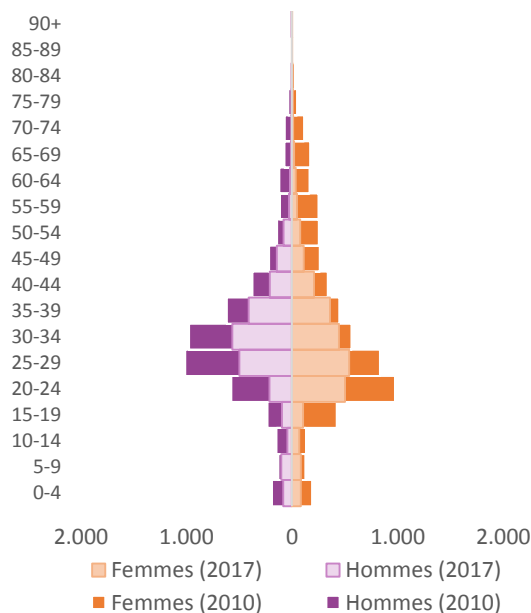
Évolution du nombre de premiers titres délivrés pour des raisons familiales selon la tranche d'âge pour les Marocains 2010-2016 (Source : Office des Étrangers, Eurostat, calculs Myria)



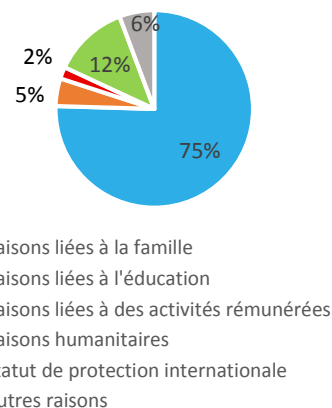
L'immigration marocaine figure parmi les principaux flux d'immigration depuis plus de cinquante ans.

- Entre 2002 et 2010, le nombre annuel d'immigrations en provenance du Maroc fluctue entre 8.000 et 10.000 personnes, ce qui représente environ 10% de l'ensemble des immigrations d'étrangers en Belgique. À partir de 2010 s'amorce par contre une forte diminution de ces flux. Entre 2010 et 2017, le chemin inverse se dessine : le nombre d'immigrations vers la Belgique est divisé par deux et le nombre de 10.000 immigrations annuelles passe à 5.000 immigrations annuelles environ.
- Entre 1997 et 2015, le Maroc est de loin le premier pays tiers d'où les immigrants sont issus. Ce n'est qu'à partir de 2016, que la donne change : en 2016 et 2017, la Syrie devance le Maroc, avec une immigration très distincte de cette dernière (cf. *infra*). **Depuis deux ans donc, le Maroc n'est plus le premier pays tiers d'origine des migrants en Belgique.**

Pyramides des âges des immigrants marocains, en 2007 et 2017 (Source : Statbel, calculs Myria)

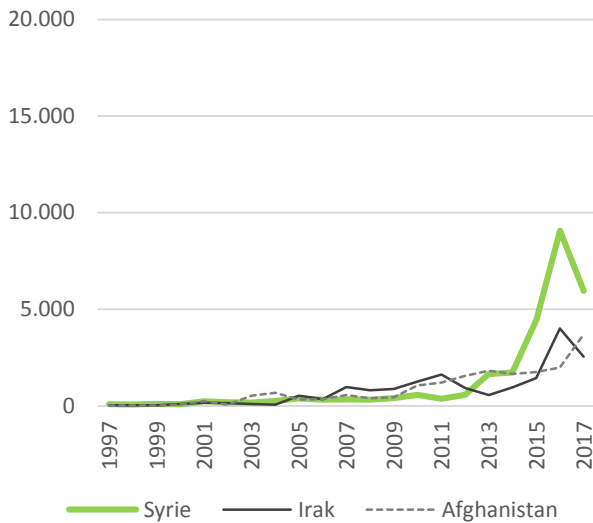


Répartition des premiers titres délivrés à des Marocains selon le motif en 2010 (Source : Office des Étrangers, Eurostat, calculs Myria)



Les immigrants syriens : suite aux flux d'asile, place aux regroupements familiaux

Évolution des flux d'immigration des Syriens, des Afghans et des Irakiens, 1997-2017 (Source : Statbel, calculs Myria)



Ces dernières années, les immigrations de Syriens enregistrées en Belgique ont fortement augmenté, plaçant la Syrie dans le top-5 des pays d'origine des immigrants en 2016 et 2017.

- Au cours de l'année 2016, plus de 9.000 immigrations de Syriens ont été comptabilisées en Belgique, soit deux fois plus qu'en 2015 et cinq fois plus qu'en 2014.
- En 2016, la Syrie arrive de ce fait en quatrième position parmi les principales nationalités d'origine des immigrants en Belgique, après les Roumains, les Français et les Néerlandais.
- Cette évolution est assez inédite, puisqu'historiquement, les principaux flux d'immigration vers la Belgique étaient surtout le fait de citoyens UE, exception faite des ressortissants marocains et turcs qui y ont toujours occupé une place importante.
- Dès 2017, les flux d'immigration de Syriens repartent à la baisse (6.000 environ), suivant avec quelques mois de décalage, la tendance des demandes d'asile.

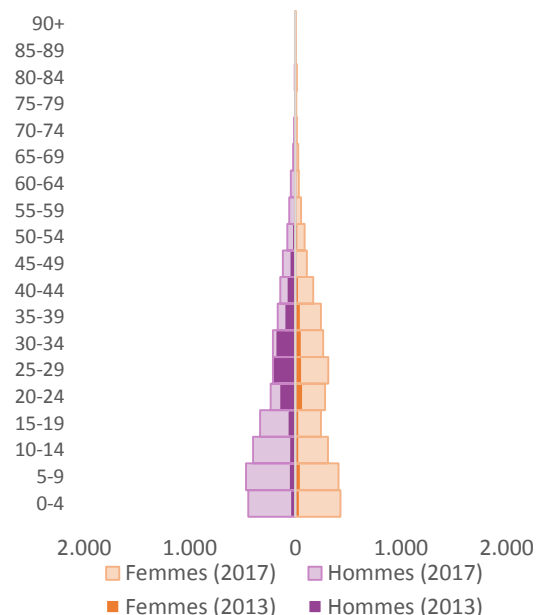
- En termes démographiques, on constate un **changement rapide de la composition de la population** syrienne qui arrive en Belgique :

- En 2013, année à partir de laquelle on observe un nombre conséquent d'immigrations (1.640) : deux tiers des immigrants sont des hommes et la moitié d'entre eux sont âgés entre 20 et 34 ans.
- En 2017, la répartition par âge et sexe est fortement modifiée. On retrouve un équilibre entre hommes et femmes (49% d'hommes, 51% de femmes) et on compte environ autant de jeunes de moins de 18 ans (49%) que de personnes de plus de 20 ans (alors qu'en 2013, seulement 21% des immigrants étaient âgés de moins de 18 ans).

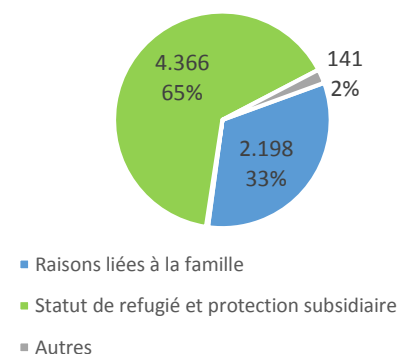
- Ces changements en termes de structure par âge et sexe reflètent également une **évolution du type de migration**.

- En 2013, plus de 80% Syriens à qui un premier titre de séjour avait été délivré avait bénéficié d'un statut de protection internationale (réfugié ou protection subsidiaire) suite à une procédure d'asile introduite en Belgique. Pour le reste, 14% avaient bénéficié de ce premier titre pour des raisons familiales, et 3% pour des raisons humanitaires.
- En 2017, le ratio change : 65% sont des bénéficiaires de la protection internationale 33% ont obtenu leur premier titre pour des raisons familiales. Notons que parmi cette dernière catégorie, une partie concerne des enfants nés en Belgique.

Pyramides des âges des immigrants Syriens, en 1997 et 2017 (Source : Statbel, calculs Myria)



Répartition des premiers titres délivrés à des Syriens selon le motif en 2016 (Source : Office des Étrangers, Eurostat, calculs Myria)



Conclusion

1997-2017 : ces deux décennies d'immigrations en Belgique ont été le tableau de multiples changements. La fin des années 1990 est caractérisée par une immigration croissante des étrangers en Belgique. Le nombre d'entrées d'étrangers a en effet atteint un niveau historiquement élevé, atteignant près de 140.000 immigrations annuelles pour certaines années. Derrière cette accélération des échanges migratoires vers et depuis la Belgique, diverses dynamiques migratoires sont à l'œuvre et ont été étudiées ici. Parmi celles-ci, on note entre-autres : une proportion croissante des immigrations en provenance des nouveaux États membres de l'UE, une diminution proportionnelle des immigrations issues des pays de l'UE-15, une diminution importante et récente des immigrations marocaines et turques, et enfin une hausse des immigrations en provenance de l'Asie occidentale, en particulier des pays en guerre.

Pour illustrer ces changements et cette diversité de profil, quatre nationalités ont été mise en évidence.

- Les **immigrants français**, caractéristiques d'une migration frontalière stable et numériquement importante ;
- les **immigrants roumains**, reflétant une migration de plus en plus masculine et fortement liée au travail ;
- les **immigrants marocains**, illustrant une migration ancienne mais récemment freinée par un durcissement politique en matière de regroupement familial ;
- et enfin, les **immigrants syriens**, caractérisés par une migration d'asile mêlée récemment aux regroupements familiaux.

En définitive, derrière une **tendance globalement en hausse**, plusieurs indicateurs montrent que **le contexte actuel est de moins en moins favorable à l'ouverture des frontières belges**. Plutôt qu'une tendance linéaire, deux phases semblent se dégager.

→ **Entre la fin des années 1990 et 2010**, plusieurs indicateurs reflètent une certaine **ouverture à la mobilité internationale**. Les adhésions successives de nouveaux États membres au sein de l'UE entraînent des échanges plus intensifs avec de nouveaux pays et la mobilité des citoyens UE alimente en grande partie les flux d'immigrations vers la Belgique. À dix ans d'intervalle, deux campagnes permettent de régulariser quelques dizaines de milliers de personnes en séjour précaire ou irrégulier. En l'espace de dix ans, le nombre d'immigrations est plus que multiplié par deux.

→ **Depuis 2010** pourtant, plusieurs éléments indiquent que **le contexte migratoire en Belgique est en train de changer**. Le nombre d'immigrations d'étrangers fluctue sans réellement augmenter. Les opérations de régularisation comme celles que les gouvernements belges de l'époque ont mis en place en 1999 et 2009 ne sont plus à l'ordre du jour. La politique migratoire en matière de regroupement familial se durcit, ayant des conséquences directes sur des flux migratoires de longue date en Belgique. Plus récemment, les flux d'asile ont permis l'accès au territoire belge à des personnes nécessitant une protection. Malgré leur visibilité dans les médias, ces flux ne représentent pourtant qu'une minorité des flux totaux.

Myria, le Centre fédéral Migration, est une institution publique indépendante. Il **analyse les phénomènes migratoires**, veille à la **défense des droits des étrangers** et stimule la **lutte contre la traite et le trafic des êtres humains**.

Myria souhaite rendre les chiffres sur les migrations plus accessibles, compréhensibles et utilisables par chacun.

Les derniers Myriatics :

- Myriatics 7 - juin 2017 : *La migration en chiffres*
- Myriatics 8 - novembre 2017 : *Flux migratoires et flux d'asile : démêler les chiffres*
- Myriatics 9 - mai 2018 : *Vieillesse et immigration : un défi majeur pour l'Europe*

Ce Myriatics est basé sur article par ailleurs publié dans la Revue Quêtelet du Centre de recherche en démographie de l'UCL. Consultez le [ici](#).

Koningsstraat 138 Rue Royale • B-1000 Brussel - Bruxelles

www.myria.be  @MyriaBe  www.facebook.com/MyriaBe